

Bordeaux, 3 avril : contre la répression judiciaire, tous devant l'Ecole Nationale de Magistrature !

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 19 mars 2018



Alors que de plus de plus d'internautes, de patriotes, d'hommes politiques, d'écrivains, de cinéastes, se retrouvent devant les tribunaux, et parfois menacés de prison, ce gouvernement vient d'annoncer, par la voix du Premier ministre Edouard Philippe, la mise en place d'une nouvelle loi, encore plus répressive que la précédente, qui faisait pourtant partie des plus sévères du monde.

Le prétexte annoncé est de lutter contre le racisme. Celui du Coran, de Merah, des imams officiant dans des mosquées sous haute surveillance (ou pas) ? Vous n'y êtes pas. Il n'en est même pas question. Il s'agit de respecter à la lettre l'esprit du politiquement correct, des associations dites antiracistes et de ce régime. Quiconque osera s'attaquer à l'invasion migratoire sera accusé de racisme. Quiconque osera protester contre l'islamisation de notre pays, et dira la vérité sur la réalité de l'islam, se verra accusé d'inciter à la haine.

L'objectif de ce gouvernement est clair : faire pression sur

les hébergeurs pour qu'ils éliminent d'eux-mêmes tous les textes qui seront signalés par de véritables cafards du net, recrutés par la Dilcrah, et payés avec l'argent de nos impôts. Les juges, dont certains se sont illustrés dans le scandale "Murs des cons" auront toute latitude de faire supprimer un article dans les 48 heures, voire de fermer un site.

Cerise sur le gâteau, 400 personnes vont être recrutées pour aller dans les écoles (qui n'ont sans doute pas d'autres priorités) et laver le cerveau de nos enfants, pour leur apprendre ce qu'est la bonne presse, et les éloigner de la réinfosphère.

C'est donc à une véritable déclaration de guerre contre la liberté d'expression et contre l'information alternative permise par Internet que nous sommes confrontés. Nous voilà plus près des modèles totalitaires que de la tradition française !

Nous appelons tous ceux qui, dans ce pays, sont attachés aux libertés publiques, qui faisaient hier que la France était enviée dans le monde entier, à se mobiliser pour mettre en échec ce mauvais coup.

Nous organiserons, pour lancer ce mouvement de protestation, un rassemblement symbolique, le 3 avril, devant l'Ecole Nationale de Magistrature de Bordeaux, à partir de 18 heures. Une dizaine d'intervenants, dont des avocats, militants associatifs, politiques, intellectuels et animateurs de site, prendront la parole.

Nous appelons les habitants de Bordeaux et de la région à venir nombreux, et encourageons, partout où cela est possible, les amoureux de la parole libre à multiplier ce genre d'initiative.

Fait à Paris, le 19 mars 2018